

Landi Moudon-Bercher-Mézières  
Société coopérative  
Rte de Bronjon 2 – CP257  
1510 Moudon  
Tél. 021.905.90.30

Moudon, Bercher, le 22 juin 2010

 **Tél. CC Moudon : 021.905.90.47**

**Tél. CC Bercher : 021.887.02.56**

	X
	X
<u>Question aux producteurs de colza ?</u>	X
<i>Vous êtes-vous bien inscrit auprès de Agrosolution ?</i>	X

<b>CC Moudon-Bercher - conditions de prise en charge - récolte 2010</b>
---

**Prise en charge au centre collecteur (idem que 2009): taxes identiques pour les 2 CC**

<b>Céréales</b>	<b>Panifiables :</b>	<b>Fourragers</b>	<b>fr. 3.50</b>
taxe entrée juillet-août et septembre	fr. 4.00	(blé four. Orge, avoine, triticale, pois, maïs...)	
taxe entrée octobre	fr. 3.00		
taxe entrée novembre	fr. 2.00	<b>Colza &amp; oléagineux</b>	<b>fr. 4.00</b>
taxe entrée décembre	fr. 1.00		

Date limite de prise en charge des céréales panifiables : 15 décembre 2010  
Taxes officielles, défalcation +/- s/poids/hl = Fenaco Convention Maxi , & IP-Suisse

 Prescriptions d'hygiène aux producteurs : version pour la récolte 2010 ci-jointe.

**REMARQUES :**     **CC Bercher : la tranche horaire de 06h00 à 07h00 le matin**  
**est réservée pour les réceptions des camions-benne**

Pour faciliter le travail du silotier et éviter des malentendus, lors de votre arrivée au CC Bercher avec votre char, avant le déchargement dans la trémie, vous aurez à remplir une fiche de réception avec la variété, mode de culture, IPS, CH-Garantie ou non. Si ce n'est pas vous qui livrez, mais un chauffeur de camion-benne ou votre employé, veuillez leur remettre un papier avec les informations désirées (formulaires à disposition au CC Bercher).

Paiement des céréales panifiables (fenaco & IP-Suisse) : identique à la récolte 2009 : pour ceux qui ont un compte financier : la valeur (1<sup>er</sup> acompte) de votre livraison sera créditée sur votre compte financier chaque lundi qui suit une semaine de prise en charge au CC. La somme en question portera intérêt dès ce jour et ne pourra être retirée que lors de la date du versement du 1<sup>er</sup> acompte par Fenaco et IP-Suisse.

Par esprit de solidarité et d'entraide, afin d'éviter que le Centre Collecteur ne soit bloqué durant la période du gros battage faute de place, nous vous rappelons de garder une quantité afin que chaque producteur puisse moissonner en temps voulu. *Comparez les différences de taxe d'entrée ci-dessus !*

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous souhaitons une bonne moisson et satisfaction dans la qualité qui sera récoltée.

Landi Moudon-Bercher-Mézières  
Centres Collecteurs